

Arçon



ux portes du Sauget, un gros village sur un versant, bien exposé au sud-est : cette image que donne Arçon depuis le pont sur le Doubs est en fait trompeuse, et la réalité est plus complexe. Un hameau, La Chaux, et de nombreux écarts se dispersent sur un territoire relativement vaste, qui mord sur la rive droite du Doubs et s'étend largement vers le nord sur la rive gauche ; à l'extrême nord, la grange des Sapins et la grange Jobard sont d'ailleurs beaucoup plus proches de Bugny que du centre d'Arçon. Le village lui-même comprend une partie basse, le long du Doubs, et une partie haute, autour de l'église et de l'école. Le pont est à 797 m d'altitude, l'église à 840 m ; le territoire communal monte jusqu'à 983 m avant de redescendre à 860-870 m sur les confins nord. La rive droite, plus escarpée, passe rapidement à plus de 1050 m le long de la limite avec Pontarlier.

Voies de communication

C.D. 437 de Mouthe à Morteau. Voie ferrée. Pontarlier-Gilley (fermée au trafic voyageurs). A. 8 km au sud-ouest de Montbenoît, à 6 km au nord-est de Pontarlier et à 60 km au sud-est de Besançon.

Cadastre

Premier cadastre établi en 1834. Superficie totale de la commune : 2.134 ha, dont 361 ha de forêt (1970).

Hameaux et écarts

— La Chaux, hameau au nord-ouest du village.
— Écarts : A tout vent, l'Age, la Grange des Augets, en Naillin dessous, en Naillin dessus, Combe Badier ; puis, plus au nord : Grange Lacroix, Sous la Côte, les Granges d'Arçon, chez

Beaux, le Pré de Sapey, la Grange des Henriets, la Grange de la Mare ; enfin, à l'extrême nord : la Grange Jobard et la Grange des Sapins.

Toponymie

Arcum (1141), Arcion (1162), Arcions (1169), Arzum (1173), Arzuns (1178), Villa Arconb (1228), Villa d'Arcon (1344).

Histoire

Situation administrative

Ancien Régime. — Subdélégation de Pontarlier.
Révolution. — District de Pontarlier, canton de Pontarlier.

XIX^e-XX^e siècles. — Arrondissement de Pontarlier, canton de Montbenoît.

Situation judiciaire

Ancien Régime. — Présidial de Salins, bailliage de Pontarlier.

En 1864, la construction de l'église a permis la découverte d'un petit cimetière ; en extrayant du sable, on devait exhumer 4 (ou 5) guerriers et mettre à jour un mobilier médiéval intéressant : armes, fibule et objets de parure (chaînette, boîte à parfums, boucles d'oreilles, bagues) et une agrafe de ceinturon.

Les découvertes archéologiques se rapportant au haut Moyen Age constituent l'originalité d'Arçon par rapport au Sauget, dont l'histoire ne commence qu'après 1100, et suggèrent un peuplement plus ancien, bien antérieur à la première mention rencontrée dans les textes et datée de 1141 seulement. Nous apprenons qu'à cette époque, l'abbaye de Montbenoît y possède une grange, sans que l'on sache s'il existait alors une population, un village hors de ce centre, ce qui paraît vrai-

semblable. En effet, dans la seconde moitié du XII^e siècle, une dizaine de personnes (dont plusieurs familles de serfs), originaires d'Arçon, se trouvent mêlées aux donations faites à Montbenoît ou énumérées parmi les « homes d'Arçons et de Villesaint » relevant de la seigneurie abbatiale. Cette dualité, grange et village, explique l'évolution ultérieure, en particulier les tentatives de l'abbaye pour intégrer en totalité Arçon dans sa seigneurie territoriale qui, dès 1189, s'appelle le val du Sauguet : d'après les limites fixées par Henri de Joux en 1228, celui-ci comprend théoriquement toute la vallée du Doubs depuis la Combe d'Oie, en amont d'Arçon jusqu'aux gorges de Remonot, mais, en réalité, Arçon, comme Bugny, se détache du territoire du Sauguet alors en cours de défrichement ; au spirituel, il ne relève pas de la paroisse de Montbenoît, tandis qu'au plan juridictionnel, il reste partagé entre les sires de Joux et l'abbaye, au moins jusqu'en 1332. A cette date, Jean de Joux, sire de Lièvreumont, vend à l'abbaye la justice d'Arçon, ainsi que la gerberie et l'avennerie moyennant 200 livres estevenantes. Dès lors, Montbenoît eut la haute, moyenne et basse justice dans le village, avec droit exclusif de créer et d'instituer des officiers de justice. Toutes les dîmes lui appartiennent également, depuis le XIII^e siècle ; une contestation à ce sujet s'étant élevée entre Henri de Joux et l'abbé Etienne, un arbitrage de Pierre de Cicon, en 1243, avait adjugé la possession irrévocable des dîmes au monastère. En 1330, enfin, Jean de Blonay et Jacqueline de Joux, son épouse, abandonnent 4 livres estevenantes et 7 quartiers d'avoine qu'ils percevaient sur les sujets de l'abbaye de Montbenoît à Arçon.

Depuis 1287 existait à Arçon un fief particulier. Ainsi, Henri Colin, conseiller au Parlement de Dole - en faisant en 1535 une déclaration de ses possessions à Arçon - continuait la liste des familles qui portèrent le nom du village jusqu'à la Révo-

lution. En 1649, c'est Claude de Lisola, docteur en droit, administrateur des biens des enfants issus de son mariage avec Claudine Colin, qui se donne le titre de seigneur d'Arçon. Et, au XVIII^e siècle, c'est la famille Michaud, de Pontarlier, qui détiendra ce même titre jusqu'à la Révolution ; en 1740, un brevet autorise Antoine Michaud, maître ordinaire à la Chambre des Comptes de Dole, à porter devant son nom la particule « le », pour lui, sa famille et ses descendants.

Economie - Société

Démographie historique

1614 : 90 feux - 1657 : 470 hab. - 1688 : 567 hab. - 1754 : 110 feux, 950 hab., 62 maisons - 1783 : 150 feux - 1790 : 736 hab. - 1826 : 694 hab. - 1851 : 769 hab. - 1901 : 573 hab. - 1926 : 585 hab. - 1975 : 571 hab. - 1982 : 650 hab. 1991-2003
 Pertes subies au cours des dernières guerres :
 1914-1918 : 37
 1939-1945 : 3

Familles existant au XVIII^e siècle (1750)

Baverel, Beuque, Bouthaux, Carrel, Cotte, De la Croix, Dornier, Drezet, Girardet, Gloriod, Guy, Henriet, Jacquenot, Jeannin, Leoutre, Magnin, Marguer de la Chau, Masson, Maugain, Mousel, Simon, Tissot, Tornié, Tournet, Tournier, Trimaille, Varechard, Vuillemin.

Célébrités

Le Michaud d'Arçon, (Claude-Eléonor), ingénieur et général du génie, écrivain et membre de l'Académie de Besançon (1733-1800).

Delacroix (Mgr Simon), protonotaire apostolique, né à Arçon le 10 mars 1901, mort à Paris le 11 juin 1969, docteur ès-lettres, recteur des Facultés catholiques de Lille, directeur de l'Union apostolique du Clergé.

Le sort des habitants du Sauguet nous est connu à partir surtout de deux documents essentiels : une charte de 1251, sorte de statut qui règle la dépendance des sujets de l'abbaye, et le coutumier de 1459, véritable code rural en quelque 112 articles. Les habitants d'Arçon étaient mainmortables de l'abbaye, comme ceux de l'ensemble du Sauguet ; cependant, on remarque qu'ils ne sont pas toujours traités de la même façon. Ainsi la dîme de froment,

perçue à la 14^e gerbe dans le Val, l'est ici à la 11^e (art. 59) ; en revanche, les habitants d'Arçon peuvent conduire séparément, s'ils le veulent, leurs bœufs et vaches au pâturage, sans être tenus de n'en faire qu'un seul troupeau (art. 44). Le coutumier nous apprend encore que, d'une façon générale, les habitants du Sauget pouvaient laisser reposer leurs terres à volonté pour faire des prairies ; à Arçon, 4 années de blé succédaient à 2 années de jachère. En 1428, l'abbé avait autorisé les habitants à construire des fours, moyennant 4 quartiers de froment.

En 1688, le village d'Arçon se composait de 67 maisons (567 habitants) ; on y dénombrait 153 chevaux, 316 bêtes à cornes, 4 porcs et 290 moutons ; en 1754 : 110 feux et 950 personnes, mais dans 62 maisons seulement ; en 1775 : 140 feux, 784 personnes et 30 charrues. A cette époque, froment, orge, avoine et menus grains constituent l'essentiel des récoltes ; le cheptel est formé de 90 juments, 250 vaches, 68 bœufs, 80 génisses et veaux et 168 moutons. Au milieu du XIX^e siècle, le village compte 145 maisons. Sa principale « industrie » est alors la fabrication du fromage de gruyère (en 1847, huit fromageries ont fabriqué 40.000 kg de fromages ; en 1929, quatre fromageries travailleront 500.000 litres de lait pour le gruyère et autant pour l'emmenthal). Une carrière d'albâtre est exploitée à proximité du confluent du Doubs et du Drugeon ; sur les rives du Doubs, un moulin, avec huilerie et scierie. A noter enfin une fontaine minérale dont les eaux ont la réputation d'être laxatives !

L'activité artisanale est donc relativement ancienne à Arçon. En 1757, un martinet était la propriété de Claude-François Curlet (de Maisons du Bois) ; mais c'est au XIX^e siècle que l'artisanat allait se développer. En 1921, on pouvait recenser, outre le moulin-scierie, trois charpentiers-menuisiers, deux charrons-serruriers, trois cordonniers, cinq coutu-

rières et un entrepreneur de maçonnerie ; en 1960, une scierie, deux charpentiers-menuisiers, un maréchal-ferrant, trois cordonniers, deux couturières et deux entrepreneurs de maçonnerie. Aujourd'hui (1981), on trouve encore une entreprise de menuiserie-charpente et un menuisier, trois entreprises de maçonnerie, une scierie, un commerce de vins, un café et un restaurant-routier ; d'autre part, le tourisme s'installe avec 5 gîtes ruraux.

Histoire religieuse

Situation ecclésiastique

Ancien Régime. — Doyenné du Varais, paroisse indépendante depuis 1710.

XIX^e siècle. — Succursale (décret 30/9/1807).

Actuellement. — Zone pastorale du Haut-Doubs forestier, doyenné de Goux-Montbenoît, paroisse d'Arçon, église sous le vocable de l'Assomption.

La communauté d'Arçon dépendait de l'église de Doubs ; mais l'éloignement faisait souhaiter une chapelle. Le vœu des habitants devait se réaliser en 1486, avec la création d'une chapelle vicariale installée dans la maison que l'abbé de Montbenoît possédait dans le village ; Jacques Perrin, curé de Doubs, accordait l'autorisation nécessaire. Il devait pourtant s'en suivre, aux XVI^e et XVII^e siècles, quelques conflits au sujet de la célébration des offices (le curé de Doubs devait y dire la messe tous les vendredis) ; ce n'est qu'en 1683 qu'un vicaire fut affecté à résidence. Et c'est le 12 avril 1710 qu'un décret de l'archevêque de Besançon créait la paroisse d'Arçon, indépendante de celle de Doubs.

En 1609, les habitants avaient obtenu l'autorisation de poser une cloche dans une fenêtre de la maison abbatiale et d'agrandir la chapelle en annexant l'entrée de la cour ; en 1683, Antoine-Pierre de Grammont, archevêque de Besançon, accepte que cette chapelle dispose de l'Eucharistie et des fonts baptismaux. Au XVIII^e siècle, devenue trop petite, elle dut

être agrandie de deux chapelles latérales ; le clocher fut construit à la même époque, mais l'église définitive ne fut bâtie qu'en 1830-1834.

La Révolution paraît avoir eu de nombreux partisans à Arçon : réaction contre la mainmorte et les droits féodaux imposés par les religieux de Montbenoît ? L'opinion semble pourtant avoir été partagée, si l'on en juge par diverses manifestations - dont celle-ci, en juin 1795, le jour de la Fête-Dieu. Deux prêtres sont arrêtés dans l'église, deux « déportés » rentrés clandestinement : Henriët, ex-vicaire à Chapelle des Bois, et Maugain, ex-vicaire à Gilley, tous deux originaires d'Arçon. Les gendarmes sont alors attaqués par « une foule immense » qui leur lance des cailloux et les suit jusqu'à Pontarlier ; pour échapper à ces « forcenés », ajoute le rapport du lieutenant de gendarmerie, il fallut enfermer les deux prêtres au château de Joux. On peut noter d'ailleurs qu'au XX^e siècle, la pratique religieuse enregistrée par les missionnaires diocésains est considérée comme « unanime » ; et l'enquête de 1964 estime que la presque totalité des femmes « fait ses Pâques », ainsi que les trois quarts des hommes.

Reconstruite au XIX^e siècle (1830) sur les plans des architectes Painchaux et Pompée (ce dernier a aussi établi les plans de la mairie-école), l'église Notre-Dame de l'Assomption est composée d'une nef centrale et de deux bas-côtés précédés d'un clocher-porche et terminés par un chœur. L'ensemble reflète assez bien le goût de son époque puisqu'on y retrouve des éléments architecturaux assez disparates, hérités de styles différents. Les bas-côtés sont voûtés d'arêtes, la nef et le chœur sont couverts par une voûte en berceau à lunette. L'ensemble du mobilier est également du XIX^e siècle (autels-retables latéraux, chaire à prêcher, tableaux), exceptés les fonts baptismaux et un bénitier, tous deux en pierre calcaire, et datés res-

pectivement de 1683 et 1753. Un toit à deux pans couvre la nef et les bas-côtés tandis que le clocher-porche est couvert par un toit à l'impériale.

Un petit oratoire néo-gothique dédié à la Vierge a été élevé en 1874 sur une petite hauteur dominant le village.

Notons encore la présence, dès la fin du XVII^e siècle (1687), d'un maître d'école (Antoine Boutreau en 1698) - ainsi d'ailleurs que tout au long du XVIII^e (Pierre-François Dornier en 1774 par exemple).

Equipement

Mairie-école construite entre 1846 et 1852 (après la première guerre mondiale, deux écoles de hameaux seront ouvertes, l'une à La Chaux en 1920, l'autre aux Granges d'Arçon en 1929). Pont reconstruit en 1835 et restauré en 1864-65. Construction de deux fontaines en 1873. Monument aux morts inauguré en 1923. Electrification en 1929.

Un réseau routier assez dense desservant les hameaux et écarts rattachés à Arçon en ont déterminé le schéma d'urbanisme : le bâti s'ordonne le long des différents axes routiers. Des formes relativement anciennes prouvent que c'est bien là le plan d'aménagement primitif d'Arçon, même si ces bâtiments anciens sont actuellement noyés au milieu des constructions récentes. Celles-ci, indépendantes et d'une surface importante, ont repris non seulement l'emplacement des bâtiments agricoles disparus, mais également les caractéristiques générales, sans pour autant déterminer un style d'ensemble.

Sources et bibliographie

Sources. — *Guide des A.D.*, II, p. 29.

Bibliographie. — Barthelet, *Notice sur la communauté d'Arçon*, dans *Histoire de l'abbaye de Montbenoît, du val du Sauget et des anciennes seigneuries d'Arçon et de Lièvre-mont*, Besançon, 1853. Locatelli (René), *Les origines de Montbenoît et du Sauget (XII^e-XIV^e siècle)*, dans *Mémoires Soc. émulation du Doubs*, 1976, p. 1-30.

Les deux prêtres réfractaires cités à la page 137 sont :

- 1) l'Abbé Claude-Antoine MAUGAIN, Vicaire à Gilley jusqu'au 10 septembre 1792, incarcéré au château de Joux le 4 juin 1795. Il était né à Arçon le 1er janvier 1761, fils de Claude-François MAUGAIN et de Claire MAUGAIN.
- 2) l'Abbé Charles HENRIËT, 33 ans en 1795, Vicaire à Chapelle des Bois jusqu'en juillet 1792, incarcéré au château de Joux le 4 juin 1795. Il n'en sortit qu'à la fin de 1799.